

Le Hibou grand-duc

Redoutable prédateur

Le grand-duc, originaire d'Europe et indigène en Suisse, fait indéniablement partie des plus grands hiboux du monde et des plus grands rapaces de notre continent. Du bout de ses serres acérées à la lueur orange de ses yeux, cet oiseau de proie a tous les attributs d'un excellent chasseur.

Se distinguant par sa silhouette imposante et sa grande capacité de discrétion, le grand-duc d'Europe plane silencieusement au-dessus de son territoire. Il scrute scrupuleusement les horizons, prêt à plonger au moindre mouvement repéré. Prédateur redoutable et opportuniste, cet animal favorise indirectement la régénération des forêts par le contrôle des petits animaux herbivores. Pourtant, autrefois chassé à cause de sa réputation d'oiseau de mauvais augure et victime de la dégradation et de la fragmentation de son habitat, ce majestueux rapace nocturne avait presque complètement disparu du paysage.



Nom

Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*)

Famille

Strigidés

Ordre

Strigiformes

Classe

Oiseau (Aves)

Statut liste rouge

Vulnérable

Statut de Protection (CH)

Protégé par la loi depuis 1986

Écologie

Avez-vous déjà été surpris par son hululement lors d'une promenade nocturne ?

Avec un poids variant entre 1,5 et 3kg, cet oiseau d'une envergure de presque 1m90 possède une structure corporelle robuste et des plumes épaisses, le classant parmi les poids lourds des rapaces. Monogames et extrêmement territoriaux, les grands-ducs sont principalement sédentaires, conservant le même nid plusieurs années de suite. Par ailleurs, les femelles sont plus grandes que les mâles, caractéristique commune à une majorité de rapaces qui pourrait être expliquée par cette exclusivité de territoire, puisqu'elles sont les seules à défendre leur nid tout au long de l'année.

Considérés comme super prédateurs, les grands-ducs ont une alimentation variée et souvent opportuniste, mais ne craignent théoriquement aucun prédateur, du moins à l'âge adulte. Rongeurs, lièvres, hérissons, mustélidés, corvidés, columbidés, rapaces diurnes et nocturnes, amphibiens, reptiles ou insectes, aucune proie n'échappe à leur régime alimentaire. Il faut dire que leurs grands yeux pour voir dans la nuit, leur disque facial pour amplifier les sons en concentrant les ondes sonores vers leurs oreilles, leurs serres munies de griffes tranchantes, leur bec puissant et leur vol silencieux sont autant de critères morphologiques qui font des grands-ducs de redoutables prédateurs nocturnes, capables de traquer leurs proies, par surprise, avec une efficacité à toute épreuve.

Une coordination cruciale pour une réintroduction réussie

La réintroduction d'espèce est une démarche complexe nécessitant une planification rigoureuse, notamment concernant le choix des sites et la gestion des populations sur le long terme, mais aussi une prise en compte des enjeux humains par une collaboration étroite entre les organismes de conservation, les autorités locales et les parties privées concernées. La réintroduction des grands-ducs, essentielle pour restaurer l'équilibre écologique en régulant les populations de rongeurs et d'autres espèces comme les corvidés, contribuant ainsi à la biodiversité et à la santé des écosystèmes, a conduit à des lâchers de spécimens issus d'élevages sous l'impulsion de la société allemande pour la préservation des hiboux lors de la grande campagne européenne de 1974 à 1994. Ces lâchers furent enfin efficaces, près d'un siècle après le début des premiers essais, grâce à ces efforts de coordination.



Mes plumes spéciales et ma technique particulière me permettent d'être extrêmement silencieux en vol.

Malgré une espérance de vie naturelle de plus de 20 ans, la plupart d'entre nous meurent avant leurs 10 ans : les lignes électriques ne sont pas visibles la nuit !

Monogames oui, mais pas pour la vie ! Nos femelles peuvent changer de partenaire si ceux-ci ne satisfont pas aux exigences de la chasse, du soin aux petits ou d'autres critères essentiels pour notre survie et la réussite de nos couvées.

Conservation et cohabitation

Depuis plus d'un million d'année, le grand-duc d'Europe occupe une place centrale dans les écosystèmes forestiers et alpins.

Cependant, en seulement quelques décennies, les activités humaines ont mené cette espèce au bord de l'extinction. Chassé pour ses plumes, comme trophée ou encore à cause de sa mauvaise réputation, le grand-duc a vu sa population réduite à quelques centaines d'individus au début du 20^e siècle. Alors que les mentalités et les législations évoluent en faveur de la biodiversité, la Suisse statue en faveur de la protection du grand-duc dès 1925, mais de nouveaux dangers guettent les populations. L'intensification de la chimie, de l'industrie, de l'urbanisation, de l'agriculture, de la destruction des milieux naturels et des loisirs en plein air sont autant de facteurs qui obscurcissent l'avenir de cet oiseau majestueux.

Doté d'une grande capacité à s'adapter localement à de nouvelles ressources, le grand-duc devrait théoriquement coloniser facilement de nouveaux territoires. Les actions coordonnées de conservation de ce rapace nocturne dans les pays limitrophes ont permis d'observer une dynamique de migration naturelle dès les années 1970, soutenant ainsi son retour après un siècle de quasi absence. Pour autant, sa population stagne en Suisse, principalement en raison de la présence humaine. L'intensification des réseaux électriques, la diminution de l'obscurité et le trafic autoroutier sont autant de facteurs qui freinent l'établissement des couples nicheurs sur de nouveaux territoires. Toutefois, grâce à l'arrivée de jeunes individus venant conquérir de nouveaux territoires depuis l'Allemagne et la France, ainsi qu'aux efforts de conservation et de protection des habitats, le grand-duc a pu pérenniser sa présence en Suisse. Les couples se trouvent principalement dans les vallées alpines, et de manière plus sporadique dans le Jura et sur le Plateau. Bien que certaines augmentations locales des effectifs aient été observées dans les années 1990, leur présence demeure discrète et de nombreux sites restent désertés.

Dépendant des falaises pour nicher, des arbres pour se reposer ou se cacher, ainsi que des espaces (semi-)dégagés pour chasser, le grand-duc peut tout à fait s'adapter à l'environnement urbain yverdonnois. La vue dégagée sur le lac, la plaine et les montagnes qu'offrent les plus hauts bâtiments jouent un rôle sur la capacité d'accueil nécessaire pour ce rapace nocturne. En retour, ce super prédateur régule les populations de corvidés, de goélands et de pigeons, dont l'augmentation démographique peut être source de nuisances pour la population. En s'attaquant également aux petits mammifères, il agit positivement sur les aspects sanitaires en ville, diminue la charge en ravageurs dans les champs et permet indirectement d'assurer un renouvellement des forêts, car en régulant les populations de ces animaux, le grand-duc contribue à limiter les dommages aux cultures et à favoriser la croissance des jeunes arbres, en empêchant la surconsommation de végétation par ces herbivores.



Des loisirs compromettants

S'il est prouvé que les activités en extérieur sont bénéfiques pour la santé humaine, l'augmentation de la fréquence et de la diversification des loisirs en milieux naturels peut s'avérer néfaste pour la faune sauvage, et notamment les grands-ducs. En particulier, la grimpe et les activités de randonnées peuvent perturber les grands-ducs pendant leur période de reproduction, tandis que les feux de camp et les activités nocturnes peuvent lui causer du stress.

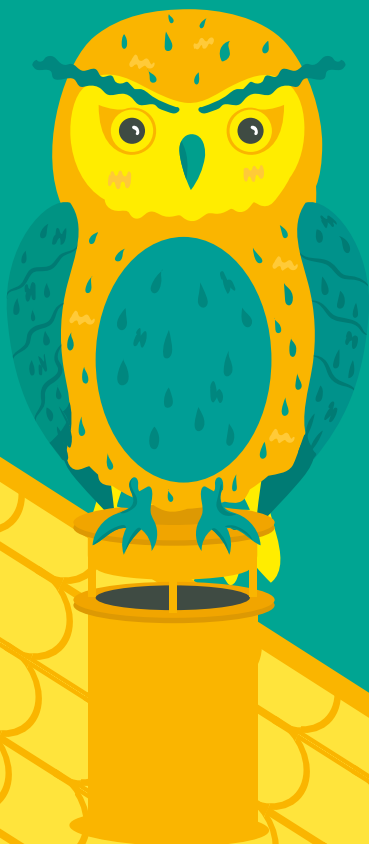
Pour minimiser l'impact sur la faune, il est important de s'abstenir de s'aventurer dans les falaises pendant les périodes sensibles, de respecter les sentiers balisés, d'éviter de perturber l'obscurité et de ne jamais essayer de reproduire les hullements.

Actuellement considéré comme non menacé à l'échelle européenne au vu de l'augmentation de son aire de distribution et de ses effectifs, le grand-duc d'Europe reste sensiblement menacé sur ses marges de répartition et sur les zones nouvellement colonisées, comme c'est le cas en Suisse. La Ville d'Yverdon-les-Bains a mis en place quelques mesures en vue de sa conservation, via son plan directeur de la nature.

Nichoirs à grand-duc

Sur l'initiative et en collaboration avec l'ornithologue yverdonnois Laurent Willenegger, un projet de pose de nichoirs à grand-duc sur plusieurs toits de hauts bâtiments en ville a été entrepris par le Service mobilité, environnement et infrastructures.

L'objectif de ces nichoirs est d'attirer de nouveaux couples nicheurs, issus des reproductions des 7 couples déjà présents dans la région du Nord vaudois.



Composition d'un nichoir

Les nichoirs se composent d'une simple caisse en bois à une seule ouverture, posée sur des lattes et lestée par des dalles de jardin.

Le fond percé par de nombreux trous drainant doit contenir environ 10cm de sable pour y accueillir les œufs et éviter une accumulation d'humidité qui pourrait faire pourrir ces derniers.





Situation des nichoirs

L'emplacement de ces nichoirs artificiels doit offrir une vue dégagée sur les environs, puisqu'ils pourront également servir de lieu d'observation pour la chasse.

Proposer des zones d'observation directement sur les toits permet également d'éviter que les grands-ducs ne choisissent des mâts de ligne à haute tension, responsables du plus grand nombre d'accident par année.

Les lignes aériennes à haute tension

La Confédération met à disposition des recommandations et des mesures techniques pour protéger les grands oiseaux sur les lignes aériennes à haute tension.

La Ville d'Yverdon-les-Bains, n'étant pas propriétaire de lignes aériennes à haute tension, ne peut que soutenir les mesures liées à la révision de l'Ordonnance sur les lignes électriques (OLEI) et encourage les privés à agir afin de garantir la mise en conformité de leurs pylônes dangereux pour les oiseaux.



Bibliographie

- La salamandre
- Portrait du maître : Bubo bubo, alias le grand-duc. Programme de conservation des oiseaux en Suisse
- Grand-duc d'Europe. Bafu.admin.ch, Magazine « l'environnement » 1/2018 – Lutter contre l'éco-criminalité, pp'48-51
- Bafu.admin.ch Des lignes électriques sans danger : protéger les oiseaux des électrocutions
- BirdLife, Mesures contre l'électrocution des oiseaux

